
Le problème de l'allure dans les charges de cavalerie du XVI^e au XVIII^e siècle

Frédéric Chauviré



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/553>

ISBN : 978-2-8218-0510-1

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2007

Pagination : 16-27

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Frédéric Chauviré, « Le problème de l'allure dans les charges de cavalerie du XVI^e au XVIII^e siècle », *Revue historique des armées* [En ligne], 249 | 2007, mis en ligne le 01 août 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/553>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Revue historique des armées

Le problème de l'allure dans les charges de cavalerie du XVI^e au XVIII^e siècle

Frédéric Chauviré

- 1 La charge de cavalerie constituait sans doute un angle d'étude essentiel pour envisager l'emploi du cheval dans le cadre militaire à l'époque moderne. La vision que nous en avons aujourd'hui est cependant parfois quelque peu déformée. La représentation commune d'une charge repose par exemple souvent sur l'image de cavaliers lancés au triple galop, traversant le champ de bataille dans un mouvement tenant plus d'une tornade que d'une attaque de cavalerie. L'idée, sans doute un peu simpliste, que les charges se faisaient nécessairement à cette allure nous vient surtout des guerres de l'Empire et de ses brillants cavaliers. On peut toutefois s'interroger sur la pertinence d'un tel modèle lorsqu'il s'agit d'envisager les pratiques de la cavalerie lourde entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Peut-on réellement savoir à quelle allure chargeaient les reîtres huguenots ou les cavaliers du maréchal de Villars ? Il s'agit là d'une question essentielle pour appréhender ce moment décisif qu'était la charge de cavalerie. En effet, parce que la charge était d'abord un élan offensif, la vitesse n'était plus seulement, dans ce court instant, un moyen d'avancer vers l'ennemi, elle devenait un des facteurs qui contribuaient à la victoire. En outre, la compréhension de ce phénomène implique la prise en compte de nombreux éléments qui lui étaient indissociablement liés. Des causes extérieures à la simple capacité du cheval intervenaient de manière parfois déterminante. L'entraînement des hommes et des montures, capables ou non de soutenir les plus vives allures, le poids des armes défensives, le choix des armes à feu ou des armes blanches étaient autant d'éléments qui expliquent que les cuirassiers du début de la guerre de Trente Ans allaient au trot et que les cavaliers de Charles XII chargeaient au galop.
- 2 Étudier l'allure, c'est donc beaucoup plus qu'évaluer simplement la vitesse des chevaux. C'est, au cœur de la charge, tenter de déterminer les différents facteurs qui influaient sur elle. C'est aussi essayer de comprendre les raisons pour lesquelles une allure était privilégiée à une époque, puis abandonnée à la suivante, saisir les grandes lignes d'une

évolution en somme. Cette analyse nécessite tout d'abord une mise au point méthodologique sur la question complexe de la mesure de la vitesse. Nous tenterons ensuite de mettre en lumière les grandes ruptures qui ont rythmé l'évolution de la doctrine de l'allure des charges tout au long de ces trois siècles. Il s'agira plus précisément d'appréhender les mécanismes qui ont présidé aux changements tout en s'interrogeant sur l'ampleur réelle des transformations observées.

Mesurer la vitesse

- 3 La principale difficulté d'une telle étude réside dans la mesure de la vitesse. L'art équestre s'est donné très tôt des termes susceptibles d'aider l'historien à établir des comparaisons entre les époques. L'homme de l'art reconnaît généralement trois allures principales, dites « naturelles » : le pas, le trot et le galop. Chacune de ces allures peut être allongée – c'est-à-dire que l'on augmente la vitesse – par l'extension des gestes. Mais le problème apparaît dès lors que l'on veut obtenir une mesure précise de la vitesse. On voudrait par exemple pouvoir déterminer à quelle vitesse exacte chargeaient les rêîtres du duc de Guise. Mais est-il pertinent d'attendre d'un auteur du XVI^e siècle qu'il exprime une allure en terme de rapport espace-temps ? Autrement dit, combien de lieues ces cavaliers allaient-ils parcourir en une heure, combien de toises en une minute ? Sans doute pas. Les outils intellectuels ou les instruments de mesure manquaient encore, les sciences restaient comme un moyen secondaire de connaissance de la nature. Plus généralement, le XVI^e siècle n'a pas vu naître l'esprit scientifique moderne et l'observation du réel n'était pas encore prioritaire¹. Même si des progrès ont été accomplis dans les techniques de la guerre, un tel cadre n'était évidemment pas fait pour faciliter une analyse basée sur l'observation et la mesure des phénomènes. La cavalerie n'a pas bénéficié, comme l'artillerie par exemple, d'évidentes connexions avec les mathématiques et la dynamique. C'est bien pourtant sur l'effet combiné de la force de l'homme et de la vitesse du cheval que reposait depuis le Moyen Âge la puissance de choc du gendarme. Mais ce fait n'a pas donné lieu à un approfondissement et à une analyse menée avec les moyens mathématiques du temps, cette arme ne se prêtait pas à une collaboration entre la théorie et la pratique. Peut-être la cavalerie échappa-t-elle également au champ de l'investigation scientifique, même balbutiante, parce que son « statut » d'arme noble l'en excluait, à la différence d'armes « mécaniques » et roturières comme l'artillerie ou la fortification. Les valeurs de « l'humanisme militaire » ne correspondaient pas à la cavalerie². Il fallut se contenter – dans le meilleur des cas – pour le XVI^e et même le XVII^e siècle, du trot, du « grand trot », du galop et du « grand galop » et autres courses « à brides abattues » pour apprécier la vitesse des charges. Les seules véritables indications chiffrées se rapportent en fait aux distances, parce qu'il était véritablement indispensable que les officiers pussent estimer assez précisément le moment où ils allaient devoir accélérer l'allure de leur troupe, passer du pas au grand trot.
- 4 Il fallut attendre la conjonction de deux éléments pour observer un changement significatif : la naissance d'une véritable équitation militaire et l'influence intellectuelle des Lumières. La première peut être datée des travaux de D'Auvergne³. Elle plaçait au cœur de ses réflexions la spécificité de l'instruction des chevaux de guerre et les besoins particuliers inhérents à leur usage au combat. La seconde investissait tous les champs de la science et de la philosophie, et la guerre était dès lors envisagée d'un point de vue

rationnel et scientifique par la pensée militaire. La nécessité d'analyser, de mesurer et d'expliquer touchait aussi la cavalerie qui, cette fois, ne restait pas à l'écart. Les officiers et les auteurs de la seconde moitié du XVIII^e siècle intégraient désormais la mesure de la vitesse dans leurs réflexions tactiques ⁴. Leurs observations nous fournissent ainsi quelques éléments susceptibles d'évaluer les vitesses de la cavalerie française à cette période. Selon les différents travaux, on peut établir une « fourchette » moyenne allant de 5,8 à 7,7 km/h pour le pas, de 7,8 à 14 km/h pour le trot et de 13,3 à 19 km/h pour le galop. Ces chiffres peuvent paraître bas, mais il faut se souvenir que les cavaliers chargeaient en troupe, ce qui représentait une contrainte considérable. D'autre part, les expériences de Melfort montraient que la nature du terrain pouvait faire varier sensiblement la vitesse d'un escadron ⁵. Au final, ces données n'étaient pas très éloignées de celles exprimées au milieu du XIX^e siècle : entre 18 et 21 km/h pour le galop ⁶.

XVI^e siècle : le galop cède le pas

- 5 De Bayard à Wallhausen, le galop semble avoir traversé le siècle. Mais cette apparente longévité pourrait bien être trompeuse. Les armes utilisées pour la charge avaient en effet considérablement évolué au cours du XVI^e siècle, et il paraît évident que ces transformations ont eu des conséquences sur les allures pratiquées par la cavalerie lourde.
- 6 À l'aube du XVI^e siècle, l'arme reine de la cavalerie lourde était la lance. Son usage se perpétua jusqu'à la fin du siècle dans certaines armées d'Europe de l'Ouest ; et un peu plus longtemps dans le désir de quelques auteurs. Son emploi ne peut se comprendre qu'en rappelant qu'elle était l'un des éléments d'un véritable « système d'arme », comprenant l'homme d'arme, son armure, sa lance et son cheval. L'ensemble constituait alors un véritable projectile dont la force principale résidait moins dans la lance en elle-même que dans la vitesse du cheval. « Pour donner un bon coup de lance, expliquait ainsi Jean de Tavannes, l'homme et le cheval doivent être forts et bons, au trot ni au galop il ne fait point d'effet, il faut qu'il soit donné à pleine course. »⁷ Ce galop ne pouvait cependant vraisemblablement pas être très allongé du fait du poids important qu'avait à emporter le destrier – aux environs de 130 kg au début du XVI^e siècle ⁸ – et de la nature même de celui-ci. Il s'agissait d'un animal robuste, de grande taille et puissant mais qui ne pouvait sans doute pas atteindre une vitesse de pointe très importante. De plus, il n'était pas question d'adopter cette allure rapide dès le déclenchement de l'attaque. Selon B.-S. Hall, la cavalerie lourde ne chargeait communément au galop que dans les quarante ou cinquante derniers mètres, rarement avant ⁹. Les haies de gens d'arme manœuvraient d'abord assez lentement, puis avançaient rapidement (dans l'idéal) tout en maintenant la formation. Ce principe des « paliers » fut encore évoqué par Wallhausen, en 1616, alors que l'usage de la lance avait presque disparu. Le lancier expliquait-il, « commence doucement au pas puis entre au galop : finalement, en juste distance, qui est d'environ 60 pas, il donne la carrière au plus fort »¹⁰. Cette progressivité était indispensable compte tenu des contraintes physiques déjà évoquées. Les préceptes de Raymond de Fourquevaux ¹¹ ou de Wallhausen témoignaient par exemple d'un réel souci de préserver les chevaux et de ne pas les épuiser à mauvais escient. Prendre le galop trop tôt exposait en outre les chevaliers à une rupture de leur formation, sur la cohérence et la fermeté de laquelle reposait une partie de la victoire. Le malheureux duc de Joyeuse, le vaincu de Coutras (1587), apporta à ses dépens une parfaite illustration de ces principes. Pour n'avoir pas respecté

l'augmentation progressive et raisonnable de la vitesse de charge, non seulement, il épuisa prématurément ses chevaux mais rompit de surcroît la cohésion de son unité ¹².

- 7 À partir du milieu du siècle, la généralisation des armes à feu – notamment du pistolet à rouet – et son corollaire, l'apparition d'une nouvelle catégorie de cavaliers lourds, influença considérablement l'allure de la charge. Au contraire des lanciers, les reîtres et les cuirassiers, qui employaient l'arme à feu, n'étaient plus obligés de charger au galop. Leurs armes leur imposaient d'ailleurs de nouvelles contraintes. Ajuster son tir ou recharger son pistolet sur un cheval au galop s'avérait par exemple être un exercice très aléatoire, d'autant que la précision de ce type d'arme n'était pas son point fort. Cette contrainte se révéla particulièrement forte lorsque les cuirassiers chargeaient selon la tactique de la caracole, qui leur permettait d'utiliser au mieux leur puissance de feu ¹³. On ne doit pas oublier que la transformation des montures a également accompagné celle des armes. Basta l'expliquait fort bien, il était « *plus facile de lever nombre de cuirasses [cuirassiers], plus que de lanciers, qui requièrent des chevaux plus exquis et de plus grand prix* », alors que pour les premières des « *chevaux médiocres qui se trouvent partout suffisent* » ¹⁴. Ces chevaux « *pesants et mal dressés* » étaient donc ceux qui allaient équiper la majorité des cuirassiers.
- 8 L'usage des pistolets, plus simples à manier que les lances, ainsi que le moindre coût des chevaux permettaient ainsi de lever des effectifs de cuirassiers plus importants. Dans ce fait résidait justement, pour certains auteurs et capitaines, une autre raison qui les conduisait à écarter le galop. Sans aller aussi loin que Wallhausen dans les préjugés aristocratiques ¹⁵, ces nouveaux cavaliers roturiers, qui n'obéissaient plus aux mêmes codes de valeurs, ne leur apparaissaient pas aussi fiables que les gentilshommes. C'est pour cela que Tavannes, qui reconnut pourtant l'intérêt du galop, se vit amené à conseiller le trot : « *Les poltrons se défont des charges, tenant bride à six pas de l'ennemi, et laissant enfoncer leurs compagnons ; mais les charges au pas, au petit trot, les font connaître tels qu'ils sont et leur font perdre l'artifice.* » La charge au galop ne pouvait être envisagée en raison du peu de confiance des officiers envers une partie des cavaliers, ainsi d'ailleurs que du manque d'instruction de ces derniers. Le galop n'était pas intrinsèquement rejeté mais il ne paraissait plus être adapté à ce temps : les armes ne s'y prêtaient pas, les chevaux n'en étaient pas tous capables et les hommes devaient être absolument encadrés.

La guerre de Trente Ans

- 9 Au moment où commençait la guerre de Trente Ans, les lanciers avaient presque tous disparu des cavalleries d'Europe de l'Ouest. Le trot, privilégié par les cuirassiers, s'imposait désormais comme l'allure la plus fréquemment pratiquée sur les champs de bataille. C'était vraisemblablement encore la doctrine dominante lorsque le roi de Suède Gustave-Adolphe intervint dans le conflit.
- 10 L'historiographie reconnaît souvent en Gustave le capitaine qui rompit avec cette pratique et rétablit le galop. Au début des guerres polonaises (1620-1629) pourtant, les cavaliers suédois, montés sur leurs petits chevaux, appliquaient encore la caracole. Mais la confrontation avec les fameux « hussards ailés » polonais permit sans doute au roi de Suède de prendre la mesure des limites de cette tactique et de constater au contraire les avantages de la vitesse ¹⁶. Il décida de diminuer considérablement l'importance accordée au feu au profit de l'arme blanche. Ce choix put favoriser l'adoption d'une allure plus rapide. Celle-ci en effet pouvait s'avérer très utile à partir du moment où les cavaliers

suédois étaient soumis à une puissance de feu supérieure à celle qu'ils pourraient eux-mêmes délivrer ; d'autant plus qu'ils n'avaient souvent qu'un armement défensif assez léger selon les critères du temps. Accélérer l'allure en fin de charge permettait de diminuer le temps d'exposition au feu ennemi. D'autre part, une vitesse plus élevée accroissait aussi l'effet de choc, conférant ainsi un avantage non négligeable pour le corps à corps, un facteur auquel Gustave accordait une importance considérable. Enfin le choix d'une allure plus rapide fut également rendu possible par la diminution du nombre de rangs dans l'escadron, que le roi fut l'un des premiers à initier. Tous les auteurs ne sont pas pour autant convaincus que Gustave-Adolphe a réellement chargé au galop. Michael Roberts et le colonel Gyllenstierna soulignaient par exemple que le roi de Suède avait instauré l'usage de disposer des petites troupes de mousquetaires entre ses escadrons, afin de préparer la charge des cavaliers. Cette tactique impliquait que fantassins et cavaliers marchassent à la même allure à peu près jusqu'à ce que les premiers fussent arrivés à portée de tir. Selon E. Gyllenstierna, la cavalerie n'était autorisée à avancer au trot qu'à une distance de 50 mètres de l'ennemi, et le témoignage de Robert Monro sur la bataille de Breitenfeld (1631) va dans le même sens ¹⁷. Faut-il en déduire que la cavalerie suédoise ne chargeait jamais au galop ? Cela n'est pas certain. Tout d'abord, passant au trot à environ 50 mètres de l'adversaire, les cavaliers avaient toujours la possibilité d'atteindre le galop dans les derniers mètres. En outre, il a pu arriver que le roi fasse charger ses escadrons sans leur adjoindre les fameux pelotons de mousquetaires. C'est par exemple ce qui se passa à Lützen (1632), à l'aile gauche comme à l'aile droite. Dans de telles conditions, l'obstacle représenté par les fantassins était levé et les cavaliers pouvaient alors plus facilement prendre le galop. L'augmentation de l'allure représentait d'ailleurs une alternative non négligeable pour des escadrons privés de leur « appui-feu ». Au final, si elle est moins fondamentale qu'on aurait pu le croire, l'idée d'une évolution introduite par les Suédois paraît donc pouvoir être confirmée. Cette suggestion n'est pas exempte d'hésitations, mais le roi de Suède semble avoir rompu ici avec les usages de l'époque. La modification reposait cependant peut-être autant sur le brutal changement de rythme qui caractérisait le dernier moment de la charge que sur l'adoption d'une allure plus élevée : après avoir accompagné au pas les mousquetaires, les cavaliers passaient au trot, laissaient les fantassins exécuter leur salve puis accéléraient soudainement, surprenant ainsi un ennemi déjà déstabilisé par les tirs de pelotons. Certes, cette allure, au mieux sans doute un galop ralenti, a pu n'être prise que sur une courte distance, à l'extrême fin de la charge. Elle tranchait néanmoins avec les pratiques de ses adversaires.

- 11 Il est bien sûr légitime de poser ensuite la question de la postérité immédiate de l'innovation suédoise – aussi limitée fut-elle – en matière d'allure de charge. Autrement dit, les cavaleries occidentales avaient-elles dans leur majorité adopté une vitesse plus élevée à la fin de la guerre de Trente Ans, que ce fut ou non sur une distance assez courte comme le faisaient les Suédois ? Même si quelques indices sont perceptibles, il peut paraître difficile d'apporter une réponse claire en ce qui concerne les cavaleries du continent. La bataille de Rocroi (1643) mit face à face les adversaires et les alliés des Suédois : les redoutables escadrons d'Alsace du côté espagnol et les cavaliers de Gassion, ancien officier de Gustave-Adolphe, du côté des Français. On y trouve bien mention de charges conduites au galop, mais uniquement à l'aile gauche du dispositif français, il n'existe aucune certitude pour la droite. C'est d'ailleurs sans doute pour avoir pris le galop de trop loin que les Français commandés par La Ferté furent renversés par les Alsaciens. Ces derniers, bien encadrés et expérimentés, surent au contraire parfaitement

tirer profit de cette même allure. L'exemple de Lens (1648) confirme que le galop n'était pas alors systématiquement recherché. Il est même très probable que la charge initiale de l'aile droite, conduite par le prince de Condé, ne se fit pas au galop puisque les deux lignes ennemies firent halte à dix pas l'une de l'autre¹⁸. Mais l'Europe continentale n'était pas le seul théâtre se prêtant à une mesure de l'influence suédoise. La Guerre civile anglaise offrait en effet l'exemple d'une nette évolution en matière d'allure. La doctrine en vigueur, à la veille du conflit, était encore très influencée par les pratiques européennes du début du XVII^e siècle, et notamment par l'École hollandaise. Elle reposait essentiellement sur le feu et impliquait une allure assez lente. Le prince Rupert fut sans doute le principal vecteur du changement. Nourri de son expérience des guerres continentales – il combattit aux côtés des Suédois – et s'appuyant sur des cavaliers expérimentés, il rompit d'emblée avec cette tradition. Dès les premières rencontres, il marqua les esprits par ses charges menées « à pleine vitesse » qui déroutaient les parlementaires¹⁹. Ceux-ci, au premier rang desquels Cromwell, finirent par adapter leur tactique. C'est ce dont témoignait par exemple John Vernon, officier parlementaire, qui recommandait en 1644 de charger l'ennemi « à pleine carrière »²⁰. La portée de cette observation doit cependant être nuancée par le fait que Vernon demandait encore aux cavaliers de tirer au pistolet avant de mettre le sabre à la main. Compte tenu de la courte portée de cette arme, cela ne laissait qu'une distance assez limitée pour accélérer. Il ressort de ces différentes analyses que l'exemple de Gustave Adolphe – ainsi que l'allègement progressif des armures – a sans doute permis aux cavaleries d'Europe de l'Ouest d'adopter une allure plus rapide que celles qui se pratiquaient sur les champs de bataille au début de la guerre de Trente Ans. Toutefois, il faut observer que l'emploi du galop apparaissait très délicat, et qu'il n'était vraisemblablement le fait que des unités les plus expérimentées et les mieux encadrées.

Le XVIII^e siècle ou le triomphe du galop

- 12 À la fin du XVIII^e, alors que s'ouvraient les guerres de la Révolution, le galop fut inscrit comme procédé usuel de charge dans la plupart des règlements des cavaleries d'Europe de l'Ouest. Cette évolution impliquait des transformations considérables. Il fallait en effet bouleverser la routine des officiers, vaincre l'appréhension des soldats et leur donner une instruction de qualité. Autant d'éléments indispensables pour pouvoir élever la vitesse de charge. Où situer l'étape décisive qui rendit possible un tel changement, quel général ou quel souverain en fut l'agent principal ? La question mérite d'être posée car rien ne paraissait encore fixé au début du siècle.
- 13 Le bilan qui a pu être tiré à la fin de la guerre de Trente Ans fut sans doute toujours valable au moment de la guerre de Succession d'Espagne. En France, seule la Maison du Roi ou la gendarmerie pouvaient peut-être prétendre charger au galop. Pour les autres unités s'appliquait vraisemblablement la préconisation du maréchal de Villars qui, en 1701, recommanda seulement de prendre « un trot un peu vif » à 30 pas de l'ennemi²¹. Cette position paraît avoir été la plus répandue en Europe de l'Ouest. Marlborough lui-même, qui interdisait pourtant totalement l'usage de l'arme à feu dans la charge, n'autorisa qu'un trot rapide. Il ne s'agit pas là de la conséquence d'un défaut d'instruction des cavaliers anglais mais bien d'une volonté affirmée de donner la primauté à l'ordre et à la cohésion. Pour David Chandler, c'est le conservatisme de Marlborough qui fut ici en cause. Comme ses alliés et ses opposants, il ne pouvait être question pour lui de charges

conduites au galop, par peur de désordonner les lignes d'escadrons ²². Quant au prince Eugène, n'étant pas parvenu à empêcher ses hommes de tirer avant de joindre l'ennemi, on peut penser qu'il aurait eu beaucoup de difficulté à les convaincre de charger au galop. Seule se démarquait finalement la cavalerie suédoise. Celle-ci, il est vrai, fut emmenée par un des plus brillants chefs de cavalerie de son temps, Charles XII (1682-1718). Pour le souverain suédois, le galop était la seule allure concevable pour conduire une charge de cavalerie. Le roi faisait donc avancer ses escadrons au pas, puis ils adoptaient assez vite un trot accéléré. Les 150 derniers pas (environ 100 mètres) étaient ensuite parcourus au galop. Ce choix tactique fut bien-sûr rendu possible par le haut degré d'instruction des Suédois, mais il s'expliquait aussi par la personnalité du roi, « *esprit audacieux et chevaleresque* ». L'allure rapide imposée à la cavalerie s'inscrivait exactement dans l'esprit qu'il entendait insuffler à l'ensemble de son armée ²³. Charles XII paraît avoir tout à fait mesuré l'impact psychologique du galop. Les cavaliers qui adoptaient cette allure étaient comme emportés par la vitesse, perdaient dans une certaine mesure la conscience du danger. L'effet était généralement garanti sur l'ennemi. Celui-ci voyait fondre sur lui un adversaire qui ne respectait pas les pratiques habituelles, sa volonté ne résistait pas à la supériorité morale acquise par les Suédois.

- 14 Pour autant, il ne semble pas que l'exemple du roi de Suède se fût immédiatement imposé comme modèle pour les cavaleries européennes. On constate bien dans certains cas une évolution de la réflexion sur le sujet, mais sans qu'elle déboucha sur une transformation de la doctrine. En France, des officiers comme Langeais et Maurice de Saxe se prononçaient pour le galop ²⁴. Cependant, leurs vues n'étaient pas partagées par le haut commandement. Le projet d'instruction rédigé en 1732 ne prévoyait en effet que le grand trot, à seulement 15 pas. Le galop était explicitement écarté pour ne pas désunir l'escadron. Ainsi n'observe-t-on aucune véritable modification des pratiques jusqu'à la guerre de Succession d'Autriche. Ce ne fut donc pas directement de Suède que vint la renaissance du galop en Europe, mais du royaume de Prusse. De son père, Frédéric II hérita d'une cavalerie de parade, très peu performante sur les champs de bataille. La débâdade de ses escadrons à Mollwitz (1741) le convainquit de la nécessité d'une réforme radicale. Admirateur de Charles XII, le jeune roi était persuadé que le succès ne pouvait venir que de l'abandon des armes à feu et de l'adoption du galop.
- 15 Ce choix du galop ne pouvait évidemment se concrétiser que si les cavaliers et les montures acquéraient la capacité de tenir une telle allure sans chuter ou sans que l'escadron ne se désintégra. Frédéric II se préoccupa donc d'entraîner ses troupes. Le souci de l'instruction fut poussé plus loin que dans nulle autre cavalerie de ce temps. Ces efforts étaient indispensables pour permettre au roi de mettre en place ses conceptions tactiques. Sa réflexion le conduisit notamment à établir une relation entre le moral des cavaliers et l'allure de l'attaque. Plus particulièrement, le trot avait des effets négatifs sur le moral des hommes. Le principal inconvénient de cette allure lente résidait selon lui en ce qu'il donnait au cavalier le temps de penser. Il avait ainsi l'occasion de songer au danger et de tenter de s'y soustraire. « *Je conduis mes escadrons à la charge au grand galop, disait le roi, parce qu'alors la peur emporte les couards avec les autres ; ils savent que s'ils hésitent au milieu de la ruée, ils seront écrasés par le reste de l'escadron.* » ²⁵ Le galop contraignait donc les lâches, mais il permettait aussi aux autres de faire en quelque sorte abstraction du danger, étant comme emportés par l'ivresse de la charge. Les progrès des cavaliers prussiens furent extrêmement rapides. Moins de deux mois après Mollwitz, on vit pour la première fois la cavalerie prussienne au galop, à 30 pas de l'ennemi. En

juillet 1744, cette distance passa à 200 pas, à la fin de leur course, les cavaliers devaient en outre s'abandonner à pleine vitesse. On atteignit même en 1756 la distance de 1,6 km, les 540 derniers mètres à pleine vitesse ²⁶.

- 16 Les fulgurants succès de la cavalerie prussienne ne pouvaient laisser indifférents ses adversaires comme ses alliés. Les Autrichiens en étaient les principales victimes, ils mirent cependant quelques années avant de modifier leur doctrine. Il fallut ainsi attendre le règlement de 1751 pour voir le galop devenir l'allure ordinaire de la charge. Encore n'est-il pas certain que les escadrons ont pu réellement l'appliquer. En effet, l'accélération de l'allure exigée des cavaliers ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la qualité de l'instruction qui leur était dispensée. Or nous avons vu que celle-ci se trouvait être la condition *sine qua non* pour permettre aux cavaliers d'atteindre et de maintenir le galop. L'évolution de la cavalerie britannique se fit dans une perspective semblable, quoique avec un peu moins de difficultés que les Autrichiens. La France ne fut pas beaucoup plus rapide que ces deux nations. Malgré les préconisations de Drummond de Melfort, dès 1749 ²⁷, les inspecteurs généraux n'envisageaient encore que le trot à la veille de la guerre de Sept Ans. Ce conflit fut en fait le véritable électrochoc qui rendit inévitable une révision du dogme en matière d'allure. Les réflexions engagées avant même la fin de la guerre débouchèrent sur une nouvelle ordonnance en 1766. Ce texte tirait enfin les conclusions des progrès de la cavalerie prussienne depuis 1741 et préconisait explicitement le galop à 100 pas de l'ennemi ²⁸.

Conclusion

- 17 Le premier élément qui se dégage de cette analyse est la longue éclipse du galop. Il n'était presque plus employé au début du XVII^e siècle et il ne redevint l'allure ordinaire de charge de la plupart des cavaleries d'Europe de l'Ouest que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Sans minorer le rôle de ses prédécesseurs, c'est bien Frédéric II qui apparaît comme le véritable restaurateur du galop dans la charge. Pour autant, et c'est là le deuxième enseignement, les facteurs qui expliquent cette évolution n'en sont pas moins complexes et multiples. L'abandon de la lance tout d'abord, puis l'augmentation des effectifs des unités de cavalerie lourde, le manque d'instruction des cavaliers ordinaires et la faible confiance que leur accordaient parfois leurs officiers, ou encore la place éminente réservée au feu et au respect de la cohésion de l'unité sont autant d'éléments qui expliquent que le trot est resté l'allure la plus commune en Europe de l'Ouest jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. À cette époque, la doctrine avait déjà évolué en faveur de l'arme blanche, plus propice à une allure rapide, mais il fallut bien l'intervention de Frédéric II pour précipiter la rupture. Tant que toutes les cavaleries suivaient la même allure, le trot ne représentait pas un inconvénient majeur. Mais le roi de Prusse rompit l'équilibre qui prévalait jusqu'alors. En poussant ses escadrons au galop, toujours plus loin et plus vite, il obtenait un avantage indéniable. Ses ennemis se devaient de le suivre sous peine de se voir bousculer à chaque rencontre. La clé de cette évolution est bien sûr à chercher dans l'instruction et la discipline des troupes prussiennes. Celles-ci furent poussées plus loin que nulle part ailleurs, autorisant le roi à préserver le minimum d'ordre et de fermeté nécessaires, tout en exploitant les avantages du galop.

NOTES

1. BOIS (Jean-Pierre), L'Europe à l'époque moderne, origines, utopies et réalités de l'idée d'Europe, Armand Colin, Paris, 1999, p. 276-277.
2. VERRIER (Frédérique), *Les armes de Minerve, l'Humanisme militaire dans l'Italie du XVI^e siècle*, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 1997.
3. Jacques Amable d'Auvergne fut écuyer en chef du manège de l'École royale militaire de Paris de 1756 à 1788.
4. Par exemple : LA BALME (Mottin de), *Éléments de tactique de la cavalerie*, Jombert, Paris, 1776 ; DRUMMOND DE MELFORT, *Traité sur la cavalerie*, Desprez, Paris, 1776 ; BOHAN, *L'Examen critique du militaire français*, Genève, 1781 ; ou l'auteur d'un mémoire destiné au ministre (SHD/DAT, 1MR 1734, f°36).
5. Une troupe de quatre escadrons peut ainsi parcourir au trot une distance de 600 toises en cinq minutes quinze ou neuf minutes sept. DRUMMOND DE MELFORT, *op.cit.*, p. 223-228.
6. HUMBERT (E.), *Cours d'art et d'histoire militaire appliqué à la cavalerie*, Javaud, Saumur, 1866, p. 331.
7. GASPARD DE SAUX (seigneur de Tavannes), *Mémoires du très noble et très illustre Gaspard de Saux, seigneur de Tavannes*, Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, par Michaud et Poujolat, tome VIII, 1838, p. 191.
8. Les armures auront même tendance à s'alourdir au cours du siècle pour résister à la puissance des armes à feu.
9. HALL (B.-S.), *Weapons and warfare in Renaissance Europe*, John Hopkins University Press, London, 1997, p. 12.
10. WALLHAUSEN (J.-J de), *Art militaire à cheval, instruction des principes et fondements de la cavalerie ...*, Francfort, 1616, p. 10.
11. *Instruction sur le fait de la guerre*, Paris, Galiot du Pré, 1548.
12. « Courant de loin, les plus glorieux gagnaient la longueur de leurs chevaux, les plus retenus la perdaient, et tous ensemble ayant pris trop longue carrière, ne donnèrent coups de lances qui valut. » AUBIGNÉ (Agrippa d'), *Histoire Universelle*, Droz, Genève, 1993, tome 7 (livres XI et XII), p. 137.
13. « Les cavaliers, rangés en escadrons massifs de 15 ou 16 rangs s'approchent de l'ennemi, puis arrivés à portée de tir, le premier rang se détache, tire et tourne à gauche pour aller recharger, découvrant le second qui fait de même, et tous les autres à leur tour. » TAVANNES, *op.cit.*, p. 267.
14. BASTA (Giorgio), *Le gouvernement de la cavalerie légère*, Rouen, J. Berthelin, traduction française de 1627, p. 22
15. Qui qualifie les cuirassiers de « gens basses et vils », de « lourdauds ». WALLHAUSEN, *op.cit.*, p. 3 et 17.
16. Les Polonais avaient appris à Gustave Adolphe à utiliser les avantages naturels du poids, de la vitesse et du choc. ROBERTS (Michael), *Gustavus Adolphus*, Longman, Londres, 1992, p. 104.
17. GYLLENSTIERNA (colonel E.), « Henri de Turenne et Charles Gustave Wrangel, tactique et stratégie pendant les dernières années de la Guerre de Trente Ans », *Turenne et l'art militaire, Actes du colloques international*, Les Belles Lettres, 1978, p. 204-205. MUNRO (Robert), *His expedition with Macheys's Régiment*, 1637, p. 65.
18. AUMAËLE (duc d'), *Histoire des princes de Condé pendant les XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Lévy, 1863, tome 5, p. 247.
19. DENISON (G.-T.), *A history of cavalry, from the earliest time*, Mac Millan & Co, London, 1913, p. 269.

20. VERNON (John), *The Young Horse-man, or the honest plain-dealing cavalier*, London, 1644, cité par TINCEY (J.), *Marston Moor, 1644, the beginning of the end*, Osprey, 2003, p. 36.
21. Mémoire du maréchal de Villars, 30 octobre 1701, SHD/DAT, 1MR, 1725, f 1.
22. CHANDLER (David), *The Art of warfare in the age of Marlborough*, Sarpedon, New York, 1997, p. 55.
23. ENGLUND (Peter), *Poltava, chronique d'un désastre*, Esprit ouvert, 1999, p. 131.
24. LANGEAIS (de), *Des fonctions et du principal devoir d'un officier de cavalerie*, Ganeau, Paris, 1726, p. 87-88. SAXE (Maurice de), *Mes rêveries*, Paris, Économica, 2002, p. 136.
25. Cité par NOSWORTHY (B.), *The Anatomy of victory, Battle tactics*, New York, 1990, p. 168
26. NOSWORTHY (B.), *op.cit.*, p. 179.
27. SHD/DAT, 1MR 1731, f 6, « Essai sur les évolutions de la cavalerie », par le comte Drummond de Melfort, colonel au régiment d'Orléans, 1749.
28. BEAUVAIS, DESJARDIN, *Ordonnance du roi pour régler l'exercice de la cavalerie du 1^{er} juin 1766, 1767*, collection « reprints », Lavauzelle, 2005, p.161.

RÉSUMÉS

La charge de cavalerie constitue sans doute un angle d'étude essentiel pour envisager l'emploi du cheval dans le cadre militaire à l'époque Moderne. Or l'allure est un des principes fondamentaux de la charge. Parce qu'il s'agit tout d'abord d'un facteur qui intervient pour une part importante dans le succès ou l'échec. Parce qu'elle est d'autre part déterminée par des éléments complexes et multiples, extérieurs à la simple capacité physique des chevaux. L'entraînement des hommes et des montures, le poids des armes défensives, le choix des armes à feu ou des armes blanches sont autant d'éléments qui expliquent que les cuirassiers du début de la guerre de Trente Ans allaient au trot et que les cavaliers de Charles XII chargeaient au galop. Au-delà de la simple estimation de la vitesse, l'analyse des mécanismes qui déterminent le choix de l'allure et expliquent la préférence pour l'une ou l'autre à un moment donné permet de mieux comprendre le déroulement des charges de cavalerie.

'Riding hell for leather': the problem of speed in the cavalry charges from the 16th Century to 18th. The cavalry charge constitutes, without a doubt, an essential aspect that needs to be studied in considering the military uses of horses in the modern era. Speed is one of the fundamental principles of any charge. It is important because, for one thing, it plays a vital part in determining whether the outcome will be a success or a failure. And for another thing, the speed of the charge is a function of a multiplicity of complex elements above the simple physical capacity of the horses involved. The training of the men and their mounts, the weight of the defensive protection they were wearing, the choice to be made between firearms or the sabre feature among the elements that explain why the cuirassiers at the beginning of the Thirty Years War advanced at the trot whereas the horsemen of Charles XII charged at the gallop. Beyond the simple estimation of speed, the analysis of the mechanisms that decided the choice of speeds and which explain the preference for one or another at a given moment enables us to gain a better historical understanding of how cavalry charges unfolded.

INDEX

Mots-clés : cavalerie, cheval

AUTEUR

FRÉDÉRIC CHAUVIRÉ

Professeur certifié, il prépare un doctorat sous la direction du professeur Jean-Pierre Bois portant sur *La charge de cavalerie de Bayard à Seydlitz* et a déjà publié plusieurs articles, dont « Bayard, chevalier ou cavalier ? Le combat de cavalerie sous la Renaissance », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, n° 139, 2004 et « La Maison du Roi sous Louis XIV, une troupe d'élite », *Revue historique des armées*, n° 242, 1/2006.